





NEGOCIATIONS ANNUELLES 2020

FIN DE CONFLIT

Aujourd'hui le 19 Février 2020 avons trouvé un compromis avec la direction dont voici les détails ci-dessous.

- 1) Embauches en CDI Kimberly-Clark, remplacement de tous les départs poste pour poste. Embauche en CDI Kimberly-Clark d'une 9ème équipe au Converting.
 - Embauche de 3 CDI + 2 CDD.
- 2) <u>Maintien à l'identique de 2019 pour la subvention du CSE et mise en place</u> d'un accord définitif à ce sujet.
 - Maintien du budget CSE pour l'année 2020 à l'identique.

3) Augmentation générale.

- 2,2% d'augmentation générale pour tous, y compris les cadres, avec effet rétroactif au 1^{er} Janvier 2020.

4) Prime d'ancienneté.

- Augmentation de la prime d'ancienneté de 16% plafonnée à 18%, soit 17 ans = 17% et 18 ans = 18%.

5) <u>Création d'une prime de pénibilité.</u>

- Prime de 300,00€ brut annuelle, versée fin Septembre et indexée sur les futures augmentations générales avec l'écriture d'un accord d'établissement.

6) Augmentation de la prime de progrès.

- Passage de la prime de progrès de 100€ brut à 125€ brut avec un critère qualité supplémentaire.

- 7) <u>Mise en place d'un accord avant la fin de l'année 2020 sur la retraite</u> progressive.
 - Cet accord sera négocié en central.

8) Congé supplémentaire.

- Une journée de congé sera accordé aux salariés de 60 ans et plus.

9) <u>Création de poste.</u>

- Un poste de technicien process sera créé en machine à papier pour l'année 2020.

L'ABOUTISSEMENT DE CETTE
NÉGOCIATION EST EN GRANDE
PARTIE GRÂCE À VOTRE
MOBILISATION MASSIVE. SANS
VOUS IL N'AURAIT PAS ÉTÉ
POSSIBLE D'OBTENIR CETTE
AVANCÉE SOCIALE. BIEN
ÉVIDEMMENT, CE SONT TOUJOURS
LES MÊMES QUI SE MOBILISENT,
ALORS QUE TOUS EN PROFITE.

FAIRE GRÈVE N'EST PAS UNE PERTE D'ARGENT, MAIS UN INVESTISSEMENT POUR LE FUTUR.